

NOTRE

JUSTE

PART

Nouvelles CSN



Édition spéciale



(Semaine du 26 mars 1990)

Avenir du Groupe MIL:

30 millions \$, c'est beau, mais insuffisant!

Ça prend des contrats pour Lauzon et Tracy

Malgré une température maussade, quelque 400 personnes, des employé-e-s des sites de **Lauzon** et **Tracy** du **Groupe MIL** et des représentants socio-économiques des deux régions, ont manifesté dans les rues de **La Malbaie**, dans **Charlevoix**, dans le milieu de l'après-midi du 20 mars, et se sont rendus à un des bureaux de comté du premier ministre du Canada, **M. Brian Mulroney**, pour exiger un rendez-vous afin de discuter de l'avenir du **Groupe MIL** et des interventions prochaines de son gouvernement dans ce dossier. Le premier ministre n'a pu s'entretenir avec les manifestant-e-s car il était en mission dans les Antilles. Aussi, rejoint par téléphone, le ministre canadien de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, **M. Benoît Bouchard**, a assuré les manifestant-e-s qu'il interviendrait auprès du premier ministre dans le but d'obtenir la rencontre.



Détails à l'intérieur.

Avenir du Groupe MIL:

Plus que 30 millions \$, il nous faut des contrats!

La campagne amorcée en janvier dernier pour la survie du **Groupe MIL** par les employé-e-s de sites de l'entreprise à **Lauzon** et à **Tracy**, ainsi que par les intervenants socio-économiques et la population des deux communautés a débouché, dans la semaine du 12 mars, sur l'allocation de montants totalisant 30 millions \$ injectés à parts égales par les gouvernements fédéral et provincial dans l'entreprise.

Si l'injection de ces montants conjuguée aux rentrées d'argent provenant d'autres contrats assure les salaires et les paiements aux fournisseurs à moyen terme, on parle de **janvier 1991**, il demeure que «les solutions définitives permettant d'assurer l'avenir, la consolidation et le développement du Groupe MIL restent à venir», de commenter le président de la CSN, **Gérald Larose**, au lendemain des annonces «de dépannage» faites par les ministres canadien et québécois responsables de l'Industrie, **MM. Benoît Bouchard** et **Gérald Tremblay**.



Le président Larose estime, par ailleurs, que les deux paliers de gouvernement doivent poursuivre leurs discussions sur la survie à long terme des chantiers québécois. À la suite des entretiens avec le premier ministre du Québec, **M. Robert Bourassa**, et le ministre **Benoît Bouchard**, le président de la centrale syndicale dit avoir observé une volonté politique de trouver des solutions aux problèmes de MIL.

Les deux ministres ont affirmé que d'ici 60 jours (vers le 15 mai), ils devraient être en mesure de nous fournir plus de réponses quant à l'avenir du Groupe MIL.

Notre juste part

S'il est permis de respirer un peu plus car on a réglé un problème à court terme, il reste que le problème de fond demeure entier. Aussi, il est nécessaire de continuer les démarches entreprises afin de sauver une entreprise qui embauche quelque 3500 personnes à Lauzon et Tracy, crée des centaines d'autres emplois indirects et génère plus de 170 millions \$ en retombées économiques dans les deux communautés.

Le Comité interrégional Lévis-Lauzon/Sorel-Tracy de survie du Groupe MIL, dont les syndicats font partie, exige toujours:

- * la révision des contrats octroyés par le gouvernement fédéral, dont ceux des frégates pour la Marine canadienne basés sur une mauvaise évaluation des heures de travail nécessaires pour leur réalisation;
- * l'obtention de contrats de construction et de réparation navales accordés par le gouvernement fédéral;
- * l'octroi d'une part équitable des contrats reliés au projet pétrolier Hibernia, et notamment des contrats faisant appel aux techniques de construction modulaire;
- * l'octroi de contrats de fabrication de produits hydro-électriques et nucléaires;
- * des argents du gouvernement québécois pour permettre au Groupe MIL de se développer encore plus.

NB: Rappelons que le gouvernement fédéral envisage d'accorder à l'industrie maritime des contrats évalués à 850 millions \$, dont la moitié des contrats seront alloués d'ici 1992.



Marine a assez écopé: les chantiers canadiens doivent maigrir!

À l'issue de la rencontre qu'il a eue avec le président de la CSN, les officiers des syndicats de MIL-Lauzon et de MIL-Tracy, ainsi que les deux co-présidents du Comité interrégional de survie du Groupe MIL, le ministre fédéral de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, **M. Benoît Bouchard**, a reconnu que la rationalisation des chantiers maritimes québécois est achevée. Selon lui, les fermetures et les mises à pied qui accompagnent toujours ce genre d'exercice devront désormais se poursuivre dans les chantiers maritimes des autres provinces: la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve. Le ministre a apporté toutefois une ombre à cette déclaration encourageante en déclarant que si beaucoup a été fait au Québec, rien ne dit que la rationalisation soit terminée.

Le président de la CSN et les présidents des syndicats de MIL à Lauzon et à Tracy sont convaincus que Marine a assez écopé. Aussi ils croient que la rationalisation doit se faire dans les autres chantiers du Canada et ils continuent, avec les agents socio-économiques et les populations des deux régions concernées, la lutte pour «**NOTRE JUSTE PART**».

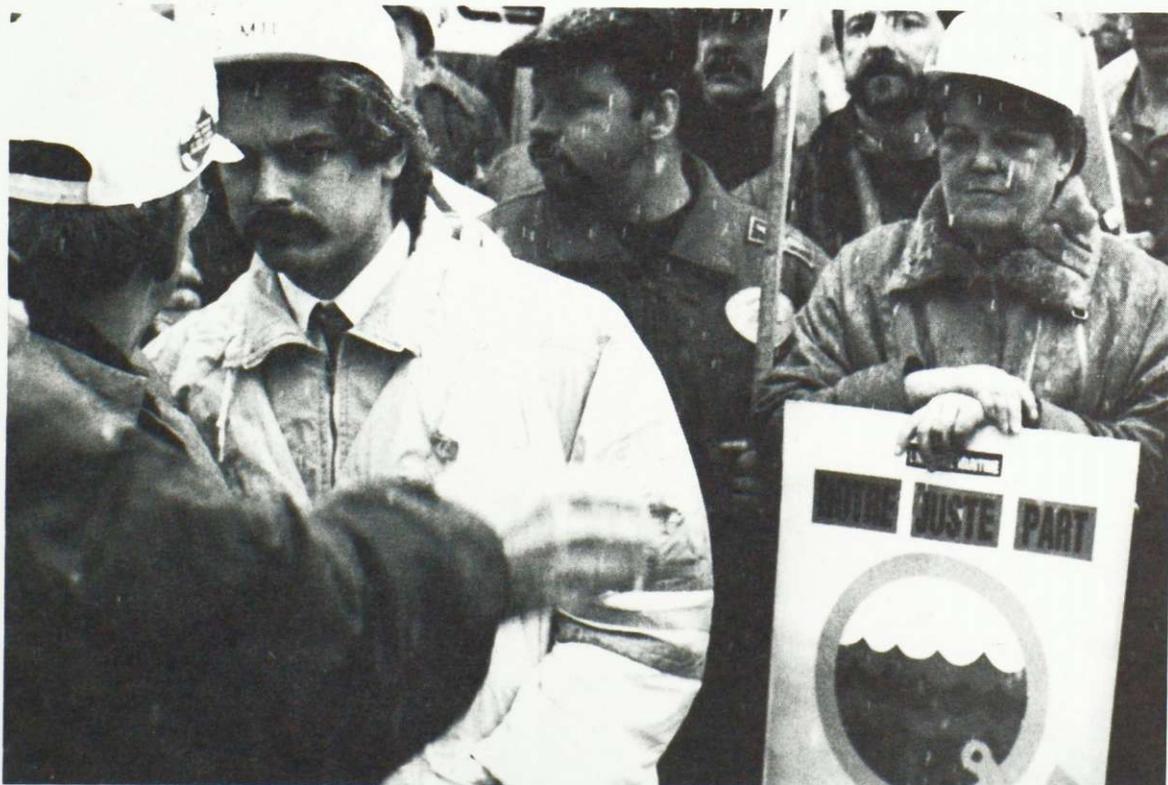


Le 20 mars dernier, un des co-présidents du Comité interrégional Lévis-Lauzon/Sorel-Tracy du survie du Groupe MIL, M. Jean-Marc Lessard, également préfet de la MRC Desjardins, a déposé au bureau du premier ministre Brian Mulroney une pétition comprenant 12 500 signatures de

résidents de la région de Lévis/Lauzon et demandant au gouvernement central de traiter les chantiers du Québec avec équité. Un autre co-président du Comité interrégional de survie, M. Mario de Tilly, également commissaire industriel de la région de Sorel-Tracy, a remis à M. Denis Lavoie, un adjoint de M. Mulroney, un message allant dans le même sens adressé par une quinzaine de politiciens et d'agents socio-économiques de cette agglomération fortement industrialisée. Dans l'ordre habituel, on reconnaîtra Mario de Tilly, Denis Lavoie et Jean-Marc Lessard.

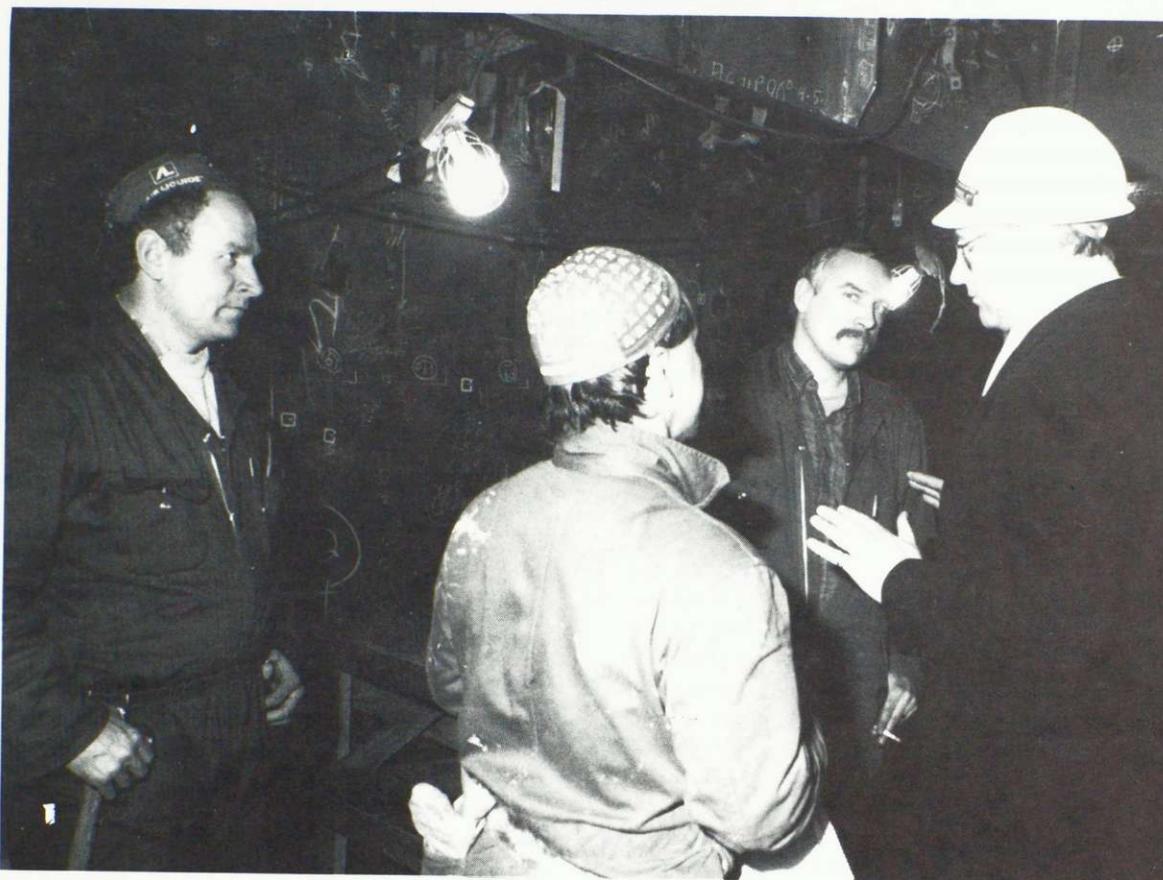


Le représentant de la communauté de Lévis-Lauzon, Jean-Marc Lessard, s'est entretenu, le 20 mars dernier, avec un des émissaires du premier ministre Mulroney dans le but d'obtenir une rencontre avec le premier ministre du Canada.





La survie du Groupe MIL leur tient à coeur: le président du Syndicat des employé-e-s de bureau de MIL-Davie, Pierre Labrie; le président du Syndicat horaire de MIL-Davie, Robert Monette; le président du Syndicat horaire de MIL-Tracy, Claude Sylvestre; le responsable de la mobilisation dans ce dossier, Guy Lévesque; un représentant du Conseil central de Québec, André Cloutier et le président du Syndicat des employé-e-s de bureau de MIL-Tracy, André Légaré. Le Conseil central de Sorel était représenté par Ronald Potvin. C'était le 20 mars, devant le bureau du premier ministre du Canada, Brian Mulroney, à La Malbaie.



Au mois de mars, le ministre québécois de l'Industrie, de la Technologie et des Sciences a eu l'occasion de visiter les chantiers MIL de Lauzon et de Tracy. Les travailleurs ont été unanimes à lui dire que si l'annonce de 30 millions \$ les rassure à court terme, ils exigent des deux gouvernements qu'on assure leurs emplois pour l'avenir et qu'on sauve une entreprise importante pour ses retombées économiques dans les deux régions.





Le président de la CSN, **Gérald Larose**, suit de très près le dossier du Groupe MIL et il multiplie les rencontres politiques pour sauver l'avenir de cette entreprise. Ainsi, le 15 mars dernier, il a rencontré le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, pour le sensibiliser à ce dossier. Il a également eu l'occasion de rencontrer les ministres fédéraux Robert de Cotret, président du Conseil du trésor, et Benoît Bouchard. À chacune de ces réunions, il était accompagné des officiers des syndicats de MIL Lauzon et Tracy, les **Robert Monette, Claude Sylvestre** et **André Légaré**, ainsi que des représentants socio-économiques des deux régions concernées.

